

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET PRESTATION DE SERVICES

Le présent contrat est conclu entre un professionnel et un consommateur ayant passé la commande (ci-après « le CLIENT ») et la société PROTEC HABITAT, SARL unipersonnelle, sise 31 Boulevard Georges POMPIDOU 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE, dont le siège social se trouve 1877 LES MARRONNIERES 83600 FREJUS, immatriculée au RCS de FREJUS sous le numéro 432187458 (ci-après « le Prestataire »). Les présentes conditions générales (CGV) s'appliquent à tous les contrats de ventes de produits et de prestations de services tous travaux de rénovation de toiture, couverture, traitement de l'humidité et d'infiltrations, isolation extérieure, entretien / nettoyage de toiture et encore étanchéité et/ou exécutés par le prestataire.

### ARTICLE 1 - Loi applicable — Tribunaux compétents

Le présent contrat et les opérations qui en découlent sont soumis à la loi française. Les CGV sont rédigées en langue française.

Pour les CLIENTS consommateurs, les litiges qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

### ARTICLE 2 - Devis

Le prestataire établit un devis écrit répondant au besoin formulé par le CLIENT. Le devis est élaboré gratuitement Sauf indication contraire dans le devis, celui-ci est valable 6 mois à compter de la date de son établissement par le prestataire et n'inclut que les prestations et produits qui y sont décrits ; est établi sur la base du taux de TVA applicable au moment de la signature ; toute variation de ce taux découlant des dispositions législatives ou réglementaires à venir sera répercutée au CLIENT ; s'entend pour l'exécution des travaux qui y sont décrits dans des conditions normales, à l'exclusion de prestations imposées par des conditions imprévues.

### ARTICLE 3 - Commande — Formation du contrat

Le contrat est définitivement formé dès l'acceptation, sans réserve ni modification, du devis par le CLIENT passé le délai de rétractation de 14 jours, sauf si le CLIENT y renonce expressément pour la réalisation de travaux urgents. L'acceptation du devis se matérialise par la signature du CLIENT.

### ARTICLE 4 - Prix Facturation — Paiement

I. Les produits et services proposés par le prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur selon le devis établi par lui. Les prix sont exprimés en euros, HT et TTC.

### ARTICLE 5 - Délais d'exécution

Conformément à l'article L. 111-1 du code de la consommation, dans tout contrat ayant pour objet la vente d'un bien meuble ou la fourniture d'une prestation de service à un consommateur, le prestataire doit, lorsque la livraison de bien ou la fourniture de la prestation n'est pas immédiate, indiquer la date limite à laquelle il s'engage à livrer le bien ou à exécuter la prestation. A défaut d'indication, le prestataire livre le produit ou exécute la prestation sans retard injustifié et au plus tard 30 jours après la conclusion du contrat (article L.216-1 du Code de la consommation).

### ARTICLE 6 - Réception des travaux et produits

A défaut de stipulation contraire dans le devis, la prise de possession des travaux et/ou des produits vaut réception. En l'absence de procès-verbal de réception, les travaux et/ou produits sont présumés être conformes à défaut de réserve formulée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 15 jours après la réception pour les travaux et 5 jours après la livraison pour les produits. En présence d'un procès-verbal de réception, les travaux et/ou produits sont présumés être conformes, à défaut de réserve formulée sur ce document.

### ARTICLE 7 - RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Pour garantir les conséquences pécuniaires d'une éventuelle mise en cause de sa responsabilité, le prestataire a souscrit une assurance dont les garanties et capitaux figurent sur l'attestation, dont il pourra sur simple demande du CLIENT lui en être remis un exemplaire.

Le CLIENT déclare avoir souscrit toutes assurances utiles pour couvrir tout sinistre direct et indirect pouvant affecter les biens.

### ARTICLE 8 - Droit de rétractation

1. Pour les contrats conclus hors établissement tels que définis à l'article L 221-1 du Code de la Consommation (c'est-à-dire les contrats souscrits dans tout lieu où le prestataire n'exerce pas son activité habituelle ou s'il l'exerce si le client a été sollicité dans un lieu différent, ou lors d'une excursion ayant pour but ou effet de promouvoir les biens et/ou services du prestataire) entre le prestataire et un CLIENT particulier consommateur, le CLIENT dispose, conformément à la loi, d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat ou de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation auprès du prestataire et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé, avec l'accord du Client et est pleinement réalisée, avant la fin du délai de rétractation et à condition que les produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les 14 jours suivant la notification de la décision de rétractation du CLIENT.

Le droit de rétractation peut être exercé à l'aide du formulaire type de rétractation accompagnant le contrat, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au CLIENT par le prestataire, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des services et/ou produits achetés et les frais de livraison sont remboursés. Les frais de retour sont à la charge du client, sauf si les produits sont livrés au moment de la conclusion du contrat et que ceux-ci ne peuvent pas être renvoyés normalement par voie postale en raison de leur nature.

Le remboursement des sommes effectivement réglées par le CLIENT sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception des produits retournés ou

pour une prestation de service, à compter de la réception, par le prestataire, de la notification de la rétractation du CLIENT.

Le droit de rétractation s'applique sous réserve des exceptions mentionnées à l'article L.221-28 du code de la consommation.

Dans le cas d'un contrat de prestation de services hors ceux visés à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, si le CLIENT a demandé de commencer la prestation pendant le délai de rétractation, il doit payer au PRESTATAIRE un montant proportionnel à ce qui lui a été fourni jusqu'au moment où il a informé le PRESTATAIRE de sa rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

### ARTICLE 9 - Information précontractuelle - Acceptation des Conditions Générales de Vente

Le CLIENT reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de sa commande, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes informations et renseignements visés aux articles L.111-1 et suivants du Code de la consommation et en particulier :

- les caractéristiques essentielles du produit et/ou de la prestation de service,
- le prix des produits et/ou de la prestation de service et des frais annexes (livraison, par exemple) •
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le prestataire s'engage à livrer le produit et/ou la prestation de service,
- les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

Le fait pour un CLIENT particulier ou professionnel d'effectuer un achat ou de commander un produit et/ou une prestation de services emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le CLIENT.

### ARTICLE 10 - Traitement des données

La réalisation des obligations prévues par le contrat liant les parties et la gestion de sa relation « client » conduisent le Prestataire à collecter les données à caractère personnel de ses clients. Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement sous la responsabilité de :

La société PROTEC HABITAT, SARL unipersonnelle, sise 31 Boulevard Georges POMPIDOU 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE, dont le siège social se trouve 1877 LES MARRONNIERES 83600 FREJUS, immatriculée au RCS de FREJUS sous le numéro 432187458

Les données personnelles que vous communiquez au Prestataire sont destinées à la gestion des demandes, devis et commandes et à la constitution d'un fichier clientèle à des fins de prospection commerciale. Ces informations pourront également être conservées aux fins de preuve dans le respect des obligations légales et réglementaires (paiement, garantie, litige ...).

Les données collectées sont susceptibles d'être conservées pendant toute la durée de la relation commerciale et pendant 3 ans après cette dernière pour permettre la prospection commerciale.

Le prestataire ne communique vos données à caractère personnel qu'à des destinataires habilités et déterminés. Les destinataires de vos données à caractère personnel sont les services concernés du prestataire.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou d'une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant :

La société PROTEC HABITAT, SARL unipersonnelle, sise 31 Boulevard Georges POMPIDOU 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE, dont le siège social se trouve 1877 LES MARRONNIERES 83600 FREJUS, immatriculée au RCS de FREJUS sous le numéro 432187458 06.61.21.10.15 – protechatat9@gmail.com

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, site Internet : www.cnil.fr

### ARTICLE 11 - Réclamations

En cas de conflit non résolu avec le PRESTATAIRE, le CLIENT consommateur peut formuler gratuitement ses réclamations auprès de Sas Médiation Solution est une Société par actions simplifiée enregistrée au registre du commerce de Bourg en Bresse sous le numéro 832 869 564, dont le siège social est situé 222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niois, dans les conditions prévues aux articles L .612-1 et suivants. En particulier, le CLIENT consommateur doit justifier avoir préalablement tenté de résoudre son litige directement auprès du PRESTATAIRE par une réclamation adressée par lettre recommandée avec accusé de réception. Le CLIENT dispose d'un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite auprès du PRESTATAIRE pour introduire sa demande auprès du médiateur.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
LE CLIENT \_\_\_\_\_ LE PRESTATAIRE  
LA SOCIETE PROTEC HABITAT



Modèle de formulaire de rétractation pour les contrats hors établissement UNIQUEMENT tels que prévus à l'article 10

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

À l'attention de la société PROTEC HABITAT, SARL unipersonnelle, sise 31 Boulevard Georges POMPIDOU 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE, dont le siège social se trouve 1877 LES MARRONNIERES 83600 FREJUS, immatriculée au RCS de FREJUS sous le numéro 432187458 Tél : 06 61 21 10 15 \_Email : protechatat9@gmail.com .

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la prestation de services (\*) ci-dessous :

Commandé le (\*) /reçu le (\*) :

Nom du (des) consommateur(s) .

Adresse du (des) consommateur(s)

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) : [...] »

DATE

\* Rayez la mention inutile